

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PROS

Des solutions concrètes secteur par secteur

Les fiches secteurs proposent des actions concrètes, ciblées par secteur d'activité, en se concentrant sur les équipements et usages les plus énergivores.

Elles ont été :

- **analysées par ENGIE**, à partir de données moyennes issues d'entreprises de moins de 20 salariés dans chaque secteur ;
- **sélectionnées pour leur efficacité**, en tenant compte du meilleur équilibre entre les économies d'énergie réalisables et les efforts nécessaires à leur mise en œuvre.



FICHE ACCUEIL DU PUBLIC

Ces conseils sont basés sur les données moyennes de votre secteur. Ils ont été choisis en fonction de leur bon équilibre entre les économies possibles et les efforts à fournir.



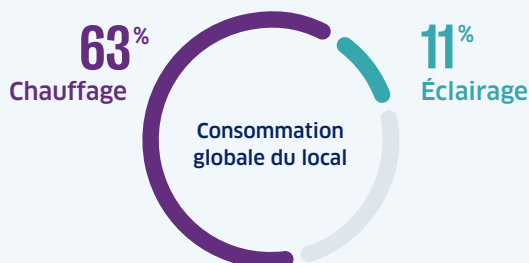
VOUS ACCUEILLEZ DU PUBLIC

Enseignement/formation,
clubs de sport, spectacles,...



LE SAVIEZ-VOUS

Dans les locaux recevant du public :
(d'entreprises **de moins de 20 salariés** en France)



→ Le chauffage et l'éclairage sont les premiers postes sur lesquels vous pouvez agir pour réduire vos charges.



3 GESTES SIMPLES POUR DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

1. **Contrôlez l'ouverture des portes.**
2. **Purgez vos radiateurs.** Cela permet d'enlever l'air à l'intérieur pour qu'ils fonctionnent bien et consomment moins d'énergie. Il est conseillé de le faire une fois par an, avant de rallumer le chauffage.
3. **Libérez l'espace devant et sur vos radiateurs** pour qu'ils puissent bien diffuser la chaleur dans vos pièces.



Des réflexes simples, mais qui peuvent déjà faire la différence sur votre facture.



Nos conseils pour des économies d'énergie encore plus significatives



Installez des détecteurs de présence pour l'éclairage

Investissement moyen estimé : 200 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre local n'est pas encore équipé de détecteurs de présence pour l'éclairage.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 💡 **Sur les consommations du poste éclairage :**
20 % de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
2 % de réduction
- 🔌 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
2 % à 3 %⁽²⁾ d'économies

🔍 CONCRÈTEMENT

Si votre facture annuelle d'énergie est de **2 000 € HT** :

- une économie de **3 %** représente environ **60 € HT d'économies par an.**
- L'installation des détecteurs de présence peut donc être **rentabilisé en un peu plus de 3 ans.**



Changez votre chaudière pour une chaudière gaz à Très Haute Performance Energétique (THPE)

Investissement moyen estimé : 5 200 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si vous avez une chaudière gaz traditionnelle de plus de 10 ans, ou une chaudière gaz basse température de plus de 15 ans.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔌 **Sur les consommations du poste chauffage :**
25 % de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
17 % de réduction
- 🔌 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
12 % d'économies

♥ GRÂCE À CETTE ACTION

Vous pouvez réduire jusqu'à 20 % les émissions de gaz à effet de serre liées à votre activité.



Isolez les murs de votre local

Investissement moyen estimé : pour un local de **140 m²**, cela représente un investissement estimé de **10 000 € HT**
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre local est chauffé, mais les murs ne sont pas bien isolés.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔌 **Sur les consommations du poste chauffage :**
17 % de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
11 à 12 %⁽²⁾ de réduction
- 🔌 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
9 à 11 %⁽²⁾ d'économies



Installez un thermostat à programmation horaire

Cet équipement permet une baisse automatique de la température de consigne du local selon les plages horaires d'inoccupation.

Investissement moyen estimé : 380 € HT
(fourniture et pose comprises)

✓ C'EST POUR VOUS,

si votre système de chauffage n'a pas encore de thermostat programmable.

+ CE QUE VOUS Y GAGNEZ ⁽¹⁾

- 🔌 **Sur les consommations du poste chauffage :**
15 % de réduction
- 🏠 **Sur les consommations de l'ensemble du local :**
Environ 10 %⁽²⁾ de réduction
- 🔌 **Sur la facture d'énergie annuelle :**
7 à 10 %⁽²⁾ d'économies



Notre conseil en bref

Le chauffage et l'éclairage sont vos premiers postes de consommation, et donc vos meilleurs leviers d'économies.

Commencez par **des gestes simples comme l'installation d'un thermostat sur votre chauffage** et des détecteurs de présence sur l'éclairage, puis allez plus loin en investissant dans **l'isolation et/ou un équipement de chauffage plus performant.**



Pour vous aider à aller plus loin dans votre projet



Recevoir des préconisations personnalisées ?

Réalisez votre **Bilan Économies d'Énergie d'ENGIE** et obtenez des **préconisations spécifiques encore plus personnalisées** à votre activité et à votre local.

> Je veux en savoir +



Bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État ?

Utilisez le **simulateur d'ENGIE** pour savoir si votre **projet de rénovation** peut bénéficier d'une aide ou d'une prime de l'État.

> Je veux en savoir +

(1) Les conseils et estimations présentés le sont à titre indicatif et basés sur des valeurs moyennes. Ils ne sauraient engager la responsabilité d'ENGIE. Le montant des investissements pour réaliser les travaux de transition énergétique et les économies en résultant dépendent de la situation et de l'activité de chaque professionnel.

Estimation et moyenne issues d'études et analyses réalisées par le ENGIE Lab CRIGEN Research&Innovation en 2026, à partir des sources Energies Demain (2019), SIRENE, des résultats des bilans d'économies d'énergie réalisées par ENGIE auprès de professionnels de 2021 à 2024 et de données de notre portefeuille clients (2023).

(2) Les réductions de consommation d'énergie varient selon les besoins de votre local et de votre activité en gaz et/ou en électricité.



Retrouvez-nous
sur notre site ENGIE Pro



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € RCS Nanterre 542 107 651
Siège social : 67 rue Jules Ferry, 92250 La Garenne-Colombes.